

Valneva annonce la réalisation de son Offre Globale d'environ \$102,0 millions

Saint-Herblain (France), le 3 novembre 2021 – Valneva SE (Nasdaq: VALN; Euronext Paris: VLA) (la “**Société**”), société spécialisée dans les vaccins, a annoncé aujourd’hui le règlement-livraison intervenu le 2 novembre 2021 de son offre globale à des catégories d’investisseurs spécialisés de 5 175 000 actions ordinaires nouvelles, après exercice intégral de l’option de surallocation accordée aux banques (l’ « **Option de Surallocation** »), comprenant une offre d’actions ordinaires sous la forme de 354 060 *American Depositary Shares* (« les **ADS** »), chacune représentant deux actions ordinaires, aux États-Unis et à un prix de souscription unitaire de 39,42 dollars U.S. (l’ « **Offre U.S.** »), et d’un placement privé concomitant de 4 466 880 actions ordinaires en Europe (y compris en France) et dans d’autres pays en dehors des États-Unis et à un prix de souscription unitaire de 17,00 euros (le « **Placement Privé Européen** », ensemble avec l’Offre U.S., « l’**Offre Globale** »). Le montant brut cumulé de l’Offre Globale, après exercice intégral de l’Option, avant déduction des commissions, frais et dépenses à payer par la Société, s’élève à environ 102,0 millions de dollars U.S. (88,0 millions d’euros).

Les actions ordinaires de la Société sont admises aux négociations sur le marché réglementé d’Euronext à Paris sous le symbole « VLA ». Les ADS sont admises aux négociations sur le Nasdaq Global Select Market sous le symbole « VALN ».

Goldman Sachs, Jefferies, Guggenheim Securities et Bryan, Garnier & Co. ont agi en qualité de teneurs de livre associés de l’Offre Globale.

Un document d’enregistrement, prospectus compris, relatif aux titres offerts a été déposé auprès de l’U.S. Securities and Exchange Commission (« **SEC** ») et déclaré effectif par cette dernière le 28 octobre 2021. Les titres financiers auxquels fait référence le présent communiqué de presse ont été offerts aux États-Unis uniquement par le biais d’un prospectus. Des exemplaires du prospectus relatif à l’Offre Globale et décrivant les conditions de celle-ci pourront être obtenus auprès de Goldman Sachs & Co. LLC, Attention: Prospectus Department, 200 West Street, New York, New York 10282, téléphone: +1 866-471-2526, facsimile: +1 212-902-9316, mail: prospectus-ny@ny.email.gs.com ou Jefferies LLC, Attention: Equity Syndicate Prospectus Department, 520 Madison Avenue, 2nd Floor, New York, NY 10022, telephone: +1 877 821 7388, mail : Prospectus_Department@Jefferies.com.

La Société n’a pas établi de prospectus soumis à une approbation de l’Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de l’Offre Globale.

À propos de Valneva SE :

Valneva est une société spécialisée dans le développement et la commercialisation de vaccins prophylactiques contre des maladies infectieuses générant d’importants besoins médicaux. Valneva a une approche hautement spécialisée et ciblée et utilise son expertise dans les différents modes de vaccination pour développer des vaccins prophylactiques destinés à lutter

contre ces maladies. Le Groupe a mis à profit son expertise et ses infrastructures pour commercialiser avec succès deux vaccins et pour faire rapidement progresser un large éventail de candidats vaccins en développement clinique, et notamment ses candidats vaccins contre la maladie de Lyme, la COVID-19 et le virus du chikungunya.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

Contacts Investisseurs et Médias Valneva

Laëtitia Bachelot-Fontaine
VP Global Communications & European Investor Relations
M +33 (0)6 4516 7099
laetitia.bachelot-fontaine@valneva.com

Joshua Drumm, Ph.D.
VP Global Investor Relations
M +001 917 815 4520
joshua.drumm@valneva.com

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat de titres dans une quelconque juridiction, et ne pourra être considéré comme une offre, une sollicitation ou une vente dans une quelconque juridiction au sein de laquelle toute offre, sollicitation ou vente serait illégale avant un enregistrement ou une certification conformément à la réglementation locale. La déclaration d'enregistrement peut être obtenu sur le site web de la SEC.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du Règlement (EU) 2017/1129, tel que modifié (le « **Règlement Prospectus** »).

En France, le Placement Privé Européen décrit ci-dessus a été uniquement réservé à certaines catégories de personnes au sens de l'article L. 225-138 du Code de commerce et des réglementations applicables. Le Placement Privé Européen sera ouvert uniquement aux investisseurs qualifiés tels que ce terme est défini à l'article 2(e) du Règlement Prospectus.

En ce qui concerne chaque État membre de l'Espace économique européen autre que la France (chacun, un « **État membre pertinent** »), une offre des titres mentionnés dans le présent document n'est pas faite et ne sera pas faite au public dans cet État membre pertinent, sauf : (i) à toute entité juridique qui est un investisseur qualifié tel que défini dans le Règlement Prospectus ; (ii) à moins de 150 personnes physiques ou morales par État membre concerné ; ou (iii) dans toute autre circonstance relevant de l'article 1(4) du Règlement Prospectus ; à condition qu'une telle offre des titres mentionnés dans le présent document ne nécessitera pas la publication par la Société d'un prospectus conformément à l'article 3 du Règlement Prospectus. Aux fins de ce qui précède, l'expression « offre au public » dans tout État membre pertinent a le sens qui lui est attribué à l'article 2(d) du Règlement Prospectus.

Le présent communiqué est distribué et s'adresse uniquement (a) aux personnes qui sont situées en dehors du Royaume-Uni, (b) aux professionnels en matière d'investissement (« *investment professionals* ») au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (l'« Ordonnance »), (c) aux personnes

visées par l'article 49(2) de l'Ordonnance (toutes ces personnes étant ensemble désignées comme les « **Personnes Habilitées** »). Les actions de la Société offertes dans le cadre de l'Offre Globale sont uniquement destinées aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contact relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des actions de la Société dans le cadre de l'Offre Globale ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient.

Aux seules fins du processus d'approbation du produit par chaque producteur, l'évaluation du marché cible relatif aux actions ordinaires visées dans le présent communiqué a conduit à la conclusion suivante, en lien exclusivement avec les critères du type de clients : (i) le type de clients auxquels les actions ordinaires visées dans le présent communiqué sont destinées sont des contreparties éligibles, des clients professionnels et des clients de détail, chacun tel que défini dans la directive 2014/65/UE, telle que modifiée (« **MiFID II** ») ; et (ii) tous les canaux de distribution des actions ordinaires visées dans le présent communiqué aux contreparties éligibles, aux clients professionnels et aux clients de détail sont appropriés. Toute personne qui par la suite propose, commercialise ou recommande les actions ordinaires visées dans le présent communiqué (un « **distributeur** ») devra tenir compte de l'évaluation du type de clients réalisée par les producteurs ; toutefois, un distributeur soumis à MiFID II est tenu de réaliser sa propre évaluation du marché cible relatif aux actions ordinaires visées dans le présent communiqué (en adoptant ou en affinant l'évaluation du type de clients réalisée par les producteurs) et de déterminer les canaux de distribution appropriés. Pour éviter toute ambiguïté, même si le marché cible inclut les clients de détail, les Banques Garantes ont décidé qu'ils fourniront uniquement des investisseurs pour les actions ordinaires visées dans le présent communiqué répondant aux critères d'éligibilité des contreparties éligibles et des clients professionnels.

Ce communiqué de presse a été réalisé en langues française et anglaise ; en cas de différence entre les textes, la version française prévaudra.